Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 057-245700695-20261005-D2026_151_SI-AR

CCCE

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-151

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la décision n°7 du Bureau communautaire du 23 octobre 2012, octroyant une aide au financement de la formation BAFA,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire du 10 février 2026, intégrant la formation BAFD, au même titre que la formation BAFA, dans le dispositif d'aide à la formation mis en place par la CCCE en 2012, octroyant ainsi une aide au financement des formations BAFA et BAFD aux habitants du territoire communautaire,

Considérant les demandes de subventions déposées par des particuliers résidant sur le territoire communautaire,

Considérant l'avis favorable de la commission Politique de la Petite enfance, de la santé et des affaires sociales en date du 17 septembre 2026,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Une subvention au titre du dispositif d'aide au financement des formations BAFA et BAFD est attribuée aux particuliers du territoire ayant déposé un dossier de demande d'aide et reçu un avis favorable de la commission Politique de la Petite enfance, de la santé et des affaires sociales. La liste des bénéficiaires, précisant le montant respectif de l'aide, est annexée au présent document.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 5 octobre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS
Le Président

CCCE
.épublique Française
)épartement de la Moselle

N° de dossier	Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Montant formation	Session	Montant aide
8	ROQUE D'ORBCASTEL	Thomas	16 rue des Roitelets	57330	HETTANGE-GRANDE	589 € 690 €	BAFA – formation générale BAFA – qualification Surveillance de baignade	200 € 200 €
9	CORNEAU	Elyna	8 impasse des Merisiers	57330	ZOUFFTGEN	491 €	BAFA – approfondissement	200 €

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20261005-D2026_151_SI-AR